Procès-verbal du comité consultatif de la CRTO
1er mai 2020 (par vidéoconférence)

Commission des relations de travail de l'Ontario

Présences : Bernard Fishbein – président, CRTO
Catherine Gilbert – directrice et greffière, CRTO
Ursula Boylan – greffière adjointe, CRTO
Lindsay Lawrence – avocate, CRTO
Aaron Hart – avocat, CRTO
Matthew Wilson – président suppléant, CRTO
Travis Kearns – chef, Services de médiation, CRTO

Jim Robbins – syndicat
Laurie Kent – syndicat
Chris Fiore – employeur
Melissa Kronick – syndicat
Paul Lalonde – employeur
Craig Morrison – employeur
Keith Burkhardt – employeur
Amyn Hadibhai – ministère du Travail
Sara Smith – employeur
Marina Schellenberg – employeur
Graham Williamson – syndicat

Absences : Ben Ratelband – employeur

Bernard Fishbein préside la réunion. La réunion commence à midi.

1. Nouvelles de la Commission

Mme Gilbert fait le point sur les plus récents avis au public de la Commission. La Commission trie les requêtes. Mme Gilbert indique que les décisions relatives à la COVID sont affichées sur le site Web de la Commission. En outre, la Commission tient des audiences téléphoniques et par vidéoconférence. Elle examine les audiences prévues pour déterminer si elles peuvent se tenir par des moyens de rechange, et les parties peuvent lui écrire pour demander une telle audience. Mme Gilbert rappelle au comité que les parties doivent fournir une adresse courriel ou un numéro de télécopieur

à l’intention des parties intimées et intéressées et que tous les formulaires doivent être déposés par voie électronique. elle ajoute qu’actuellement, nous tenons des scrutins électroniques seulement et que les audiences en personne sont annulées jusqu’au 29 mai.

M. Krashinksy demande s’il y a des discussions sur une future réouverture et demande ce qui est prévu pour les audiences après le 29 mai. Se tiendront-elles par vidéoconférence?

Mme Gilbert répond que nous n’avons pas encore de nouvelles à ce sujet, mais que ces questions font l’objet de discussions.

M. Fishbein mentionne que nous devons tenir compte de certaines questions de logistique pour guider nos choix quant aux audiences.

M. Burkhardt demande si la Commission rétablira la liste hebdomadaire des requêtes.

Mme Gilbert répond qu’elle envisagera de rétablir la liste des requêtes.

Mme Kronick indique qu’on lui a demandé, relativement à certaines audiences, de fournir de l’information sur des dates. Elle demande s’il est entendu que nous devrions écrire et demander de nouvelles dates, ou si nous attendons que la Commission précise ce que nous devrions faire au sujet des nouvelles dates.

Mme Gilbert répond que les parties devraient se sentir libres d’écrire pour demander des dates si elles n’ont pas de nouvelles de la Commission.

M. Fishbein ajoute que la Commission tente d’examiner au fur et à mesure les affaires qui sont sur le point d’être annulées pour indiquer aux parties si elles peuvent procéder par voie électronique.

La réunion prend fin à 12 h 46.